

17 janvier 2008 : un vote important !

Après de nombreuses réunions, la commission des chemins ruraux créée à l'été 2006 a présenté ses propositions aux Conseil Municipal du 17 janvier 2008. Celles-ci ont été votées à l'unanimité.

Concrètement, 3 conventions seront signées par le Maire de Langeais avec MM. Demarti, Charrier et Le Guilloux. Une enquête d'utilité publique sera ensuite menée qui devrait aboutir à l'aliénation de chemins ruraux, à des échanges et à la création de nouveaux chemins.

Toutes les actions menées par notre association n'ont pas été vaines !

